#### ASSOCIATION SPORTIVE



# CULTURELLE ET D'ENTRAIDE DE L'ÉQUIPEMENT



#### DES ALPES-MARITIMES

Association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 Agréée par le Secrétaire d'état à la jeunesse et aux sports Membre de la FNASCEE

## Une journée en Provence

La sortie d'une journée en Provence prévue initialement le dimanche 25 avril n'a pas recueilli un nombre suffisant de participants, nous pensons que le dimanche ne répond pas à votre disponibilité notamment vis à vis de votre famille.

Aussi le comité Directeur propose de décaler la sortie

#### au jeudi 6 mai

avec le même programme, certains d'entre vous ayant déjà manifesté leurs souhaits pour une excursion en semaine.

Nous vous attendons nombreux (vos invités sont les bienvenus) et vous pourrez déposer votre inscription au secrétariat de l'ASCEE avant le :  $20.avril\ 2010$ 

(Pour les adhérents qui ont déjà déposé leur inscription confirmeront par téléphone leur présence)



#### - Visite guidée d'Hyères médiéval





- durée 1h30 avec accompagnement d'un guide

- Déjeuner au « Bistrot de Marius »
- Découverte du cépage Tibouren clos Cibonne



Tarif: 30 € par personne (voyage, visites et repas compris) (L'ASCEE prend en charge le transport par bus) Départ du CADAM à 8h00

(joindre une photocopie de votre carte grise de véhicule pour le stationnement)



# CULTURELLE ET D'ENTRAIDE DE L'ÉQUIPEMENT





#### **DES ALPES-MARITIMES**

Association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 Agréée par le Secrétaire d'état à la jeunesse et aux sports Membre de la FNASCEE

### Journée retraités en Provence Jeudi 6 mai 2010

Fiche d'inscription

#### A retourner au secrétariat de l'ASCEE 06 Avant le 20 avril 2010

NOM	Prénom	Adhérent ASCEE	TARIF	TOTAL
			30 €	
			30 €	
		Non adhérent		
		ASCEE		
			45 €	
			45€	
			TOTAL	

Ci-joint mon règlement d'un montant de	par chèque*
	en espèces*

Merci d'indiquer un numéro de téléphone où il sera possible de vous joindre **Téléphone**:

**Signature** 

<sup>\*</sup> rayer la mention inutile